



Mai 2016

La transition énergétique est en marche. Dans cette étape fondamentale de la politique énergétique française et européenne, la sécurité des approvisionnements, le développement durable et la compétitivité sont des objectifs que le réseau de transport d'électricité, qui occupe la place centrale dans la politique énergétique française et européenne, doit contribuer à concilier.

Avec un montant qui représente près de 50 % de notre chiffre d'affaires, les achats de RTE ne sont pas seulement au cœur de nos préoccupations économiques, ils font partie intégrante des enjeux sociétaux et environnementaux.

Ils sont un levier important du développement des territoires et d'une meilleure gestion des ressources. RTE, en charge de missions de service public, a la responsabilité et le devoir de promouvoir une performance globale et durable.

Chacun d'entre nous est acteur de la démarche Achats Responsables et doit s'engager à prendre en compte cette dimension de la performance dans tous ses gestes professionnels, de l'amont à l'aval des processus, au même titre que la qualité, le coût ou les délais.

La réussite de notre démarche repose également sur un partage de nos ambitions avec nos interlocuteurs. Le respect mutuel, c'est le gage d'une approche « gagnant-gagnant » qui fonctionne.

C'est le sens que nous souhaitons donner à la Charte Achats Responsables de RTE : une charte qui témoigne de notre volonté de poursuivre et renforcer l'intégration, dans nos activités et dans nos interactions avec nos fournisseurs, des enjeux sociaux, environnementaux et économiques, pour plus de performance aujourd'hui et demain.

Nous devons mener ensemble cette démarche dans une perspective de progrès continu et de partage. Nous comptons sur vous pour porter nos engagements dans le quotidien de vos activités et auprès de nos fournisseurs et prestataires.

*Le qui compte, c'est
l'engagement de chacun*

François Brottes
Président du Directoire
de RTE

Valérie Champagne
Directrice Générale Adjointe
Finances et Achats



Le réseau de l'intelligence électrique

Les 4 engagements de la

CHARTRE ACHATS RESPONSABLES



ENGAGEMENT 1

Entretenir une relation équilibrée avec nos fournisseurs

OBJECTIF

Favoriser la collaboration avec l'ensemble de nos fournisseurs et créer de la valeur et de l'innovation pour RTE, pour ses partenaires, pour la collectivité.



ENGAGEMENT 2

Promouvoir des conditions de travail satisfaisantes pour nous et nos fournisseurs en particulier en matière de santé et sécurité

OBJECTIF

Renforcer le bien-être et la sécurité de tous au travail.



ENGAGEMENT 3

Réduire l'empreinte environnementale de nos achats (produits, services et travaux)

OBJECTIF

Agir en opérateur responsable et prendre en compte les préoccupations sociétales et environnementales de nos concitoyens.



ENGAGEMENT 4

Être acteur du développement local

OBJECTIF

Contribuer à la vitalité des territoires et encourager l'économie sociale et solidaire.



Entretenir une relation équilibrée avec nos fournisseurs

RTE s'engage à agir pour favoriser la collaboration avec ses fournisseurs à toutes les étapes de la chaîne de valeur.

- ✓ **Développer de nouveaux modes de dialogue avec les fournisseurs** pour en faire une source de création de valeur et d'innovation, notamment pour des achats sur mesure ou complexes (non seulement pendant les phases de consultation, mais également au cours de l'exécution des contrats) et encourager le codéveloppement tout particulièrement avec de jeunes entreprises.
- ✓ **Donner de la visibilité et de la stabilité** aux fournisseurs sur les prévisions de nos besoins avec des engagements de volume leur permettant d'anticiper la gestion de la charge, de maintenir les compétences dans la durée, et entretenir une relation de confiance avec le management des entreprises.
- ✓ **Réduire les risques de dépendances réciproques entre RTE et ses fournisseurs et améliorer les délais de paiement** en examinant les possibilités de définir un échéancier de paiement contractuel tout en veillant à valider les résultats (travaux, livrables...) intermédiaires au plus proche de l'exécution du jalon concerné.



Promouvoir des conditions de travail satisfaisantes pour nous et nos fournisseurs en particulier en matière de santé et sécurité

RTE exerce la plus grande vigilance à l'égard des conditions de travail et tout particulièrement en matière de santé et sécurité.

- ✓ **Prendre en compte le retour d'expérience positif sur la sécurité** en mettant en œuvre des mesures financières incitatives pour les meilleurs fournisseurs lors de l'attribution des marchés et pendant leur exécution.
- ✓ **Partager avec nos fournisseurs notre politique de Santé-Sécurité au travail**, les inciter à appliquer nos dispositifs de sécurité éprouvés, développer des actions concertées de formation et sensibilisation.
- ✓ **S'assurer auprès de nos fournisseurs qu'ils s'engagent** à respecter et à faire respecter sur l'ensemble de leur chaîne de sous-traitance les engagements pris auprès de RTE et les principes fixés par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.



Réduire l'empreinte environnementale de nos achats (produits, services et travaux)

Le respect de l'environnement est un engagement majeur de la politique de RTE, certifié ISO 14001.

La démarche achats responsables s'inscrit dans les orientations de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) de l'Etat français prises en application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

- ✓ **Développer une approche en coût global** fondée sur le coût du cycle de vie (acquisition, utilisation comme l'efficacité énergétique, maintenance, fin de vie telles que les coûts de collecte et de recyclage) pour l'attribution des marchés, notamment ceux relatifs à l'achat de produits et de bâtiments.
- ✓ **Contribuer à développer une économie plus circulaire** en incitant nos fournisseurs à éviter de produire des déchets (éco-conception, allongement de la durée de vie des produits, facilitation des réparations) et en favorisant, à l'échelle territoriale pertinente dans le respect du principe de proximité, la valorisation des déchets qui n'ont pu être évités.
- ✓ **Encourager nos prestataires de travaux et leurs sous-traitants à protéger l'environnement** à travers leurs gestes professionnels, leurs niveaux de savoir-faire, leurs engagements contractuels, en sachant considérer le retour d'expérience positif de leurs actions dans le cadre de l'attribution des futurs marchés.



Être acteur du développement local

RTE, contributeur à la vitalité des territoires, s'engage à poursuivre et accroître le soutien au développement économique, tout particulièrement à l'égard des PME, et à renforcer son appui au secteur de l'économie sociale et solidaire.

- ✓ **Développer un allotissement approprié** avec une publication accessible aux PME et créer les conditions qui favorisent la rencontre des entreprises chargées de réaliser les travaux avec des entreprises locales.
- ✓ **Poursuivre notre engagement auprès du tissu industriel français** en stimulant l'innovation et en soutenant les jeunes entreprises, notamment au travers des appels à compétences via Pacte PME sur des thématiques que RTE souhaite approfondir.
- ✓ **Faciliter l'accès ou le retour à l'emploi de personnes en difficulté et poursuivre nos achats auprès du secteur protégé** (entreprises adaptées, établissements et services d'aides par le travail).

LES AUTRES ENGAGEMENTS DE RTE

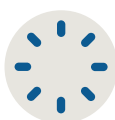
2013

PROGRAMME RÉSEAU DURABLE

4 piliers



Accompagner
la transition
énergétique



Être acteur
du développement
des territoires



Mieux gérer
les ressources
et développer
la biodiversité



Réussir ensemble
dans un monde
en constante
mutation

2010

CHARTÉ
RELATIONS
FOURNISSEUR
RESPONSABLES

2012

CHARTÉ
PME
INNOVANTES

2014

ADHÉSION AU
PACTE MONDIAL
DES NATIONS UNIES



La Charte **Achats responsables** prend en compte les règles de déontologie des achats annexées au Règlement Intérieur de RTE.



La démarche **Achats responsables** de RTE respecte les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Elle s'intègre dans une boucle d'amélioration continue au travers d'indicateurs de pilotage permettant de mesurer les progrès réalisés.



La démarche **Achats responsables** renforce l'approche en coût global de nos achats en évaluant nos besoins à une maille suffisante pour intégrer les objectifs et les leviers les plus globaux possibles, prenant en compte l'ensemble du cycle de vie des produits (coûts liés à l'acquisition, l'utilisation, la maintenance, la fin de vie).